

Revue de presse - synthèse

Période : du 5 au 11 janvier 2024



La revue de presse est une synthèse des principaux sujets d'actualité que nous avons repérés et sélectionnés dans le but de vous permettre de vous tenir informé rapidement sur les grandes thématiques de la mobilité suivies par la MAP.

Les grandes rubriques abordées : Technologie - Energies - Connectivité / Société - Usages - Consommation / Juridique - Réglementation / Sécurité routière / Infrastructures de transport.

Accessibilité : L'intégralité de cette revue de presse est accessible aux membres Club Act.

Fréquence : Hebdomadaire.

Technologie, Energies & Connectivité

Le véhicule autonome avance, mais plus lentement que prévu

AFP - 11 janv. 2024

Le Salon de l'électronique de Las Vegas regorge d'innovations pour les véhicules autonomes qui sont en « bonne voie ». Kersten Heineke, associé et codirecteur du Centre McKinsey pour la mobilité future (MCFM), explique que « les entreprises déploient des robotaxis à grande échelle comme jamais et dans de plus en plus de villes. De nombreux constructeurs traditionnels introduisent des technologies d'assistance à la conduite dans leurs produits ». Selon lui, « rien de spectaculaire » cette année en la matière mais l'amélioration de technologies cruciales car le défi se trouve dans la mise au point et le perfectionnement de logiciels et d'équipements pour assurer la sécurité des personnes dans et autour des véhicules. L'attention des constructeurs et équipementiers se porte sur les Lidar qui scannent et captent l'environnement à l'aide de caméras, laser et 3D. Pour Christophe Périllat, patron de Valeo, « la technologie sauve des vies » et améliore la sécurité sur les routes. Selon lui, 90 % des véhicules produits dans le monde d'ici 2030 seront équipés de systèmes d'assistance à la conduite, la moitié seront de niveau 2 et 2+, 3 millions seront de niveau 3 ou 4. S&P Global Mobility estime que « la probabilité qu'un consommateur puisse acheter un véhicule pouvant conduire partout, tout seul, sans que le conducteur n'ait à prendre le volant ne se produira pas avant 2035 ». Mais « une panoplie de systèmes automatisés d'aide à la conduite pour pallier l'inattention ou l'erreur du conducteur vont proliférer ». Pour le moment, le véhicule autonome fait les gros titres lorsqu'il est impliqué dans un accident, c'est le cas de l'entreprise Cruise qui a interrompu ses activités en octobre après plusieurs accidents en Californie. Concernant Tesla, son système « Autopilot » est accusé de donner la fausse impression aux conducteurs que la voiture se conduit toute seule. Le quotidien Washington Post a affirmé que ce mode est impliqué dans 736 accidents et 17 décès aux États-Unis depuis 2019.

Honda passe enfin à l'offensive dans la voiture électrique

Les Echos - 11 janv. 2024

A la traîne dans l'électrique, Honda n'a pour le moment commercialisé que quelques modèles, souvent en partenariat, et sur un nombre réduit de marchés. De sorte que sur la dernière année, les véhicules 100 % électriques n'ont représenté que 1 % de ses ventes mondiales. Mais la nouvelle stratégie du constructeur japonais projette la vente de 2 millions de voitures électriques par an à l'horizon 2030. A l'occasion du CES de Las Vegas, Honda a présenté son nouveau concept baptisé « Saloon », appartenant à une série appelée « 0 », pour évoquer autant un nouveau départ que son objectif zéro carbone en 2050. « *Le premier modèle qui sera lancé en 2026 sera semblable à 90 % au concept que l'on présente aujourd'hui*, affirme Toshinobu Minami, le chef du design de la marque. *Nous n'avons pas travaillé sur une forme mais cherché à créer une fonction selon notre philosophie originelle qui est l'humain au maximum et la machine au minimum* ». Le groupe promet que sa nouvelle voiture, conçue sans partenariat cette fois, possèdera environ 500 kilomètres d'autonomie et sera dotée d'un « e-axe », un système d'entraînement qui intègre le moteur, l'inverseur et la boîte de vitesses. Honda prévoit par ailleurs de l'alimenter d'ici 2030 au moyen d'une batterie à l'état solide. Elle sera construite aux États-Unis et c'est là qu'elle sera commercialisée en priorité (40 % de ventes globales estimées au premier semestre 2026), puis au Japon (13 % de ses ventes), en Europe (2 % de ses ventes), au Moyen-Orient et dans d'autres pays d'Asie. Le constructeur prévoit pour finir de lancer en 2026 une berline 100 % électrique avec Sony, dans leur coentreprise Afeela.

CES 2024 : Valeo présente un système de recharge sans fil pour les voitures électriques

Autoplus.fr - 10 janv. 2024

Parmi les dernières innovations autour de la mobilité, Valeo présente cette année au CES de Las Vegas le système Valeo Ineez Air Charging, une solution de recharge sans fil pour les véhicules électriques. Son système permet de se passer du câble grâce à une solution légère et efficace de recharge par induction. Les bornes de recharge publiques sont souvent compliquées à utiliser, car l'utilisateur doit d'abord s'identifier et connecter le câble, à la condition d'être compatible avec la borne. La solution de recharge sans fil Valeo Ineez Air Charging est unique, elle utilise une fréquence de fonctionnement ultra basse d'environ 3 kHz. Le système est simple et léger : son poids est réduit de 50 % par rapport aux autres systèmes. Il est composé d'une architecture électronique simplifiée qui offre à l'utilisateur une solution abordable et assure un rendement élevé. Son taux de déperdition est inférieur à 10 %. Valeo Ineez Air Charging a fait l'objet de plus de 25 dépôts de brevets. Il est compatible avec tous les modèles de voitures électriques, même celles possédant des batteries 400 ou 800 V, mais aussi avec les boîtiers muraux et les réseaux de tous les pays, qu'ils soient monophasés ou triphasés. Valeo assure qu'il est compatible avec la fonction V2G (Vehicle-to-Grid) sur les solutions d'une puissance de 7 à 22 kW, permettant ainsi de restituer de l'énergie dans le réseau électrique local. Il peut être installé dans les lieux publics ou privés et peut se brancher sur un boîtier mural existant comme être relié directement au réseau.

« Conduire aussi bien sur terre que dans les airs » : au CES de Las Vegas, la voiture volante devient réalité

Europe1.fr - 10 janv. 2024

La voiture volante est l'une des stars du CES de Las Vegas. Le chinois XPeng AeroHT, une filiale de la marque chinoise XPeng spécialisée dans la voiture électrique, y présente deux types de voitures volantes. L'une a le design d'une voiture de sport futuriste, dont les ailes se déploient en quelques secondes et qui est capable de s'envoler verticalement. Wang Tan, cofondateur et vice-président de cette filiale, explique que « *Nous voulions qu'il soit possible de la conduire aussi bien sur terre que dans*

les airs. Quand vous avez fini de conduire les parties volantes comme les hélices, les bras peuvent se replier à l'intérieur du corps de la voiture. Et si vous voulez voler, il suffit de s'arrêter, tout faire sortir et le décollage vertical pourra se faire ». On ne connaît pas encore la durée de vol possible, mais la voiture permet d'emporter deux personnes et n'est pas plus bruyante qu'un lave-vaisselle. Son autre véhicule est une voiture à 6 roues aux allures de monospace. Les 4 roues arrière supportent le poids d'un petit modèle ressemblant à un mini-hélicoptère, qui peut sortir du coffre et décoller. Sa commercialisation est prévue pour la fin de l'année.

CES 2024 : Sony dévoile une voiture électrique pilotée par une manette de Playstation 5

BFMTV - 9 janv. 2024

Au salon CES de Las Vegas, Sony a présenté sa voiture électrique Afeela en la dirigeant grâce à une manette de Playstation. Le véhicule est né du partenariat entre Sony et Honda pour créer le constructeur Sony Honda Mobility. C'est le président et directeur des opérations, Izumi Kawanishi, qui est monté sur scène pour présenter la voiture et la faire venir sur scène avec une manette de Playstation 5. Il a précisé qu'il s'agissait d'une démonstration technique et que cette fonction ne serait pas présente sur le véhicule.

Les pare-soleils vont-ils disparaître de nos voitures ?

Autoplus.fr - 9 janv. 2024

La présence du pare-soleil que l'on manipule à la main peut paraître anachronique dans un monde où tout est automatisé. Si aucun constructeur ne s'est encore lancé dans son automatisation sur un modèle de série, il pourrait toutefois disparaître avec l'arrivée de nouvelles technologies autour du pare-brise. Après avoir équipé des voitures de luxe comme Ferrari ou Porsche, le toit vitré opacifiant est devenu plus accessible et s'est démocratisé en équipant la Volkswagen ID.7 par exemple, ou le nouveau Renault Scénic. Son fonctionnement repose sur un film contenant des milliers de cristaux liquides qui rendent la vitre transparente lorsque la tension alternative est basse. Lorsqu'elle est haute, c'est-à-dire lorsqu'il y a une alimentation électrique, les cristaux ne sont plus organisés et la vitre s'opacifie. Cette fonction se commande du bout des doigts, sur l'écran de la voiture ou par l'intermédiaire d'un bouton. Cette fonction pourrait-elle s'étendre au pare-brise ? Les sous-traitants y travaillent. Cette technologie s'appliquerait toutefois d'abord sur des modèles haut de gamme. Elle présente toutefois l'inconvénient de faire exploser les coûts du remplacement d'un pare-brise, qui se change beaucoup plus fréquemment qu'un toit vitré.

Ford fait sa révolution

L'Equipe - 9 janv. 2024

Ford, qui vient de fêter ses 120 ans, vit l'une de ses plus grandes révolutions. Tournant le dos à ses best-sellers, comme Fiesta, Focus ou Mondeo, le constructeur se tourne en quelques années vers des modèles plus en adéquation avec les attentes des consommateurs : les SUV et les voitures électriques. Son patron depuis fin 2020, Jim Faeley, a lancé un plan stratégique à dix ans, intitulé Ford+. Le DG France de Ford, Louis-Carl Vignon le résume ainsi : « *L'idée maîtresse est de fabriquer des véhicules plus Ford que jamais, de revenir à l'ADN de notre marque, la plus vieille américaine établie en Europe, de s'appuyer sur notre histoire, notre identité américaine, et d'en tirer les forces pour construire un futur brillant* ». Il ajoute que des « *décisions difficiles* » ont été prises, comme par exemple celle d'arrêter la Fiesta, pour « *se concentrer sur des modèles 100 % électriques, plus rentables, car il y a aussi une logique économique à toute cette stratégie* ». Le DG affirme que 100 % de la gamme des véhicules particuliers sera électrique en 2030 et 100 % de la gamme en 2035. L'outil de production, évidemment, sera transformé en conséquence, notamment pour construire le nouvel Explorer, un

SUV 100 % électrique « *conçu en Europe et pour l'Europe*, explique Louis-Carl Vignon. *Nous avons donc investi deux milliards d'euros pour transformer notre usine de Cologne (Allemagne), et en faire le centre névralgique de nos véhicules électriques* », précise-t-il. La première voiture électrique lancée par Ford a été la Mustang Mach-E, en 2021, qui a connu une certaine réussite commerciale. « *En 2023, a réellement débuté le repositionnement de la marque, avec un retour à notre ADN américain lié à une massification des véhicules électriques* », poursuit Louis-Carl Vignon. Le constructeur prend de gros risques industriels et économiques, mais également en termes d'image. Le DG précise qu'« *Une montée en gamme accompagne cette révolution, et nous avons conscience que tous nos clients ne vont pas nous suivre. Mais avec nos nouveaux produits, nous allons en conquérir de nouveaux* ». Puisque les clients veulent des SUV, « *La raison s'impose, une marque doit répondre à la demande des clients, il faut être lucide. Et il faut parfois prendre des risques pour se concentrer sur des choses qu'on va mieux savoir-faire* », conclut-il.

Voitures autonomes : qui est responsable en cas d'excès de vitesse ?

Autoplus.fr - 9 janv. 2024

Devant l'arrivée des voitures autonomes en France, les législateurs se posent la question de la responsabilité en cas d'accident ou d'infraction. L'ordonnance n°2021-442 du 14 avril 2021 indique qu'un conducteur doit toujours être présent, dans le cas où il doit prendre le contrôle du véhicule. La loi dit par ailleurs que la responsabilité d'un accident va au conducteur, sauf si celui-ci peut prouver qu'il est dû à un dysfonctionnement de la voiture autonome. La boîte noire doit obligatoirement être présente dans chaque véhicule et enregistre toutes les données qui serviront à élucider les faits. Quant aux infractions du type excès de vitesse, la responsabilité incombe également au conducteur. Le constructeur pourrait également avoir à payer une amende mais ne sera pas pénalement jugé responsable.

Hyundai et Kia : un partenariat avec Samsung autour de la voiture connectée

Autoplus.fr - 8 janv. 2024

Samsung, Hyundai et Kia ont signé un partenariat pour développer des services « Car-to-Home » (de la voiture à la maison) et « Home-to-Car » (de la maison à la voiture). « *C'est l'occasion de rendre plus pratiques les services Car-to-Home et Home-to-Car de la voiture connectée dans divers domaines. Nous prévoyons d'accélérer notre développement technologique pour donner continuellement du sens aux parcours des clients Hyundai et Kia du monde entier* », indique Haeyoung Kwon, Vice-Président du centre de développement de l'infodivertissement de Hyundai et Kia. Ces services permettent de contrôler les dispositifs connectés de sa voiture et de sa maison (système de climatisation, chauffage, purificateur d'air, aspirateur robot...) depuis l'un ou l'autre de ces lieux. C'est là que Samsung entre en jeu, avec sa plateforme IoT (Internet des objets) « SmartThings ». Celle-ci permettrait également de programmer la recharge de leur véhicule de façon optimale, en faisant attention au coût de l'électricité (heures creuses).

Voitures électriques : les cartes sur le point d'être profondément rebattues en 2024 ?

auto-moto.com - 5 janv. 2024

Sur le marché de 2023, la voiture électrique a progressé de 17,1 % avec 1 774 729 unités. C'est l'énergie qui a le plus progressé et cela en fait la troisième motorisation la plus populaire sur le marché français avec 16,8 % de part de marché, derrière l'essence à 36,2 % et l'hybride à 33,5 %. Pour 2024, il ne fait aucun doute que cela va beaucoup bouger sur le marché notamment avec le bonus qui rebat les cartes et privilégie les productions locales. Dans le top 10 des ventes des ventes de l'année 2023, on remarque 3 modèles qui sont concernés par l'absence de bonus en 2024 et qui pourraient disparaître

du classement. Il n'est pas non plus certain que les électriques réalisent la même performance qu'en 2023 et si leur part a bondi de 2 points en novembre et décembre, c'est que les acheteurs se sont précipités sur les voitures qui ne sont plus éligibles au bonus avant qu'il ne soit trop tard. Selon Mobilians, « *le fait de favoriser les livraisons sur ce mois de décembre risque d'avoir un impact négatif dès les premiers mois de 2024* ».

Voitures électriques : l'irrésistible ascension du constructeur chinois BYD

La Tribune - 5 janv. 2024

Le constructeur chinois BYD, qui a détrôné Tesla au dernier trimestre 2023, pourrait signer l'ouverture d'une nouvelle page dans le domaine de la voiture électrique. Le constructeur chinois a largement profité de l'essor de son marché hors Chine ; BYD s'est notamment classé premier des ventes en Suède cet été. La construction à venir de son usine en Hongrie devrait permettre au constructeur de renforcer son implantation en Europe. La marque de batteries, fondée en 1995, reste cependant peu connue des consommateurs européens et ne fabrique des voitures que depuis 2003. Désormais, près de 8 voitures sur 10 vendues en Chine sont de la marque BYD. L'entreprise a largement bénéficié des subventions chinoises distribuées dans le cadre du plan « *Made in China 2025* » qui maintiennent les prix de vente artificiellement bas. BYD se distingue notamment de ses concurrents par son expertise dans le domaine de la batterie. Il construit également la quasi-totalité de la voiture, ce qui lui a permis de bien résister à la crise des semi-conducteurs l'année dernière. En termes de produits, le constructeur couvre l'ensemble de la gamme et son usine en Hongrie va lui permettre de bénéficier des effets du bonus écologique en Europe. Une seconde usine en Europe pourrait être annoncée très prochainement, l'Espagne semble pour le moment favorite. Sur le territoire national, BYD poursuit son implantation avec plus de 20 points de vente ouverts depuis juin.

Quand les urgentistes roulent en voiture électrique

Le Parisien - 5 janv. 2024

Le Smur de Melun a expérimenté une Tesla Y en novembre et décembre pour son service d'urgence. Pour le Dr François Dolveck, chef du département médecine d'urgence au Groupe hospitalier sud Île-de-France (GHSIF) et chef du Samu 77, « *c'est une première en France ! Le bilan est très positif* ». Il travaille depuis 3 ans à un projet d'électrification des 12 véhicules du Smur de Melun et c'est Tesla qui l'a contacté pour cette expérimentation. La voiture coche toutes les cases et permet d'enchaîner 3 ou 4 interventions avec son autonomie, sa capacité d'accélération est également un atout et permet de doubler sur la route pour arriver plus vite à destination. Franck Goes, responsable médical du Smur de Melun, salue également sa sécurité, sa bonne tenue de route et sa capacité de freinage. De plus, comme le moteur ne se situe pas sous le capot avant, cela dégage un deuxième coffre pour emporter du matériel sans avoir besoin de faire des travaux d'aménagements. Pour François Dolveck, le prix n'est pas un frein car « *les véhicules électriques deviennent de plus en plus accessibles. Et surtout les frais d'entretien sont réduits sur le moteur électrique, tout comme l'usure des freins. Installer une borne de recharge c'est 1 000 € mais le coût du plein d'électricité aussi est moindre par rapport aux prix des carburants* ». L'électrification du Smur débutera fin 2024.

Voiture à 100 euros : Stellantis affiche ses ambitions en France

Les Echos - 11 janv. 2024

Dans le cadre du leasing social qui a démarré début 2024, Stellantis fournit 80 % des 25 000 voitures disponibles. « *Nous avons regardé les capacités de nos usines, échangé avec nos marques, regardé quels véhicules étaient éligibles au bonus et nous avons pu isoler ces 20.000 unités pour ce projet* », déclare une source chez Stellantis. Le constructeur est motivé notamment par le dévissage de 3,7 points sur le marché français en 2023. Neuf modèles sont donc éligibles au leasing social, de la petite Fiat 500 aux plus grandes Opel Mokka-e et Peugeot e-2008, en passant par la e-208 et la toute nouvelle ë-C3. Citroën. De son côté, Renault met deux véhicules à disposition : la Twingo électrique et la Megane E-Tech, pour 5 000 unités. L'exécutif assure que le volume prescrit sera suffisant : « *Nous avons enregistré 28.000 ventes de voitures électriques bénéficiant d'un bonus l'année dernière auprès des ménages des déciles de revenus 1 à 5, correspondant au critère social du leasing à 100 euros* », indique une source gouvernementale. Les nouveaux critères d'éligibilité (habiter à 15 km de son travail et rouler plus de 8.000 kilomètres par an pour raison professionnelle) renforcent cette opinion. Toutefois, la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, a envisagé l'alternative : « *Stellantis m'a confirmé qu'ils étaient prêts à mettre des véhicules complémentaires si effectivement les Français étaient au rendez-vous de cette promesse* ». Cependant, le « capacitaire » français, un volume alloué pour chaque modèle à chaque pays, a des limites. Les constructeurs et les législateurs ont prévu cette éventualité dans un décret qui autorise les clients à se tourner vers des modèles avec options, en échange d'une hausse de la mensualité. Pour rappel enfin, l'enveloppe globale allouée au bonus écologique sera dotée de 1,5 milliard d'euros, en 2024.

Voiture électrique : un prix de 14 000 €, c'est possible pour un syndicat

Auto-Moto.com - 9 janv. 2024

La secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, demande au gouvernement une aide à produire un véhicule électrique 100 % français à 14 000 €. « *C'est possible en changeant la conception du véhicule, en ayant un véhicule petit, ce qui est aussi plus vertueux du point de vue de l'environnement* », argue-t-elle. La patronne de la CGT accuse en outre les constructeurs de commercialiser en priorité des grosses voitures « *pour se dégager toujours plus de marges pour leurs actionnaires. Ils préfèrent construire des gros véhicules chers, car c'est cela qui leur dégage des marges et c'est un problème social et environnemental* ». Elle avance que Nissan a pu proposer un véhicule à 17 000 € car « *le gouvernement japonais a imposé aux constructeurs japonais de construire des véhicules à bas coûts produits au Japon* ». Par ailleurs, Sophie Binet souhaite que le dispositif du leasing social s'applique aussi bien aux travailleurs qu'aux chômeurs. En effet, les zones à faibles émissions (ZFE) « *s'appliquent à tout le monde, aux salariés comme aux chômeurs, observe-t-elle. Ça veut dire que les chômeurs ne pourraient plus rentrer dans les centres-villes car ils n'auraient pas les moyens de s'équiper d'un véhicule non-polluant* ».

"Leasing social" : déjà 80.000 préinscrits pour 25.000 voitures électriques

AFP - 8 janv. 2024

Alors que 25 000 véhicules électriques sont disponibles cette année pour bénéficier du leasing social, 80 000 personnes ont déjà posé une demande. Ce dispositif de location avec option d'achat (LOA) est à moins de 100 euros pour les citadines, et 150 euros pour les familiales (hors assurance et entretien). Il est avant tout destiné aux « actifs gros rouleurs » (qui font au moins 8 000 kilomètres par an ou

vivent à plus de 15 km de leur lieu de travail) dont le revenu fiscal de référence par part est sous le seuil des 15 400 euros. Il garantit trois ans de location (renouvelables une fois). L'Etat contribue à chaque location à hauteur de 13 000 €. Les véhicules mis à disposition des constructeurs sont : la Twingo électrique (fabriquée en Slovénie) à partir de 40 euros par mois, entretien compris ; la ë-C3 à partir de 54 euros ; la 500e à partir de 79 euros par mois ; le SUV Mokka, fabriqué en France, à 119 euros. « Stellantis m'a confirmé qu'ils étaient prêts à mettre des véhicules complémentaires si effectivement les Français étaient au rendez-vous de cette promesse », a déclaré Agnès Pannier-Runacher, la ministre de la Transition énergétique. La LOA est également ouverte au rétrofit et aux véhicules d'occasion de moins de trois ans et demi.

Les véhicules SUV ont doublé les berlines en France

La Croix - 9 janv. 2024

En 2023, les SUV ont vu leurs parts de marché grimper de 45 à 47 %, devant les berlines à 45 %. Maria Lee, analyse au sein du cabinet Sia Partners, analyse le succès par le fait que « les SUV projettent un statut social un peu "m'as-tu vu" qui séduit, quand bien même les clients n'ont pas tous conscience que leur véhicule relève de cette catégorie aux contours assez flous ». Ils procurent également un sentiment de sécurité et de dominer la route et les autres usagers. Enfin, ils ont pour eux l'argument du confort et sont appréciés des seniors qui n'ont pas besoin de se baisser pour entrer dans l'habitacle. Le succès du SUV a éclipsé les monospaces qui ne représentent que 2 % des nouvelles immatriculations mais est sujet à des vives critiques de la part des tenants d'une mobilité plus sobre. Depuis le 1er janvier, le malus au poids fait grimper le prix de nombreux SUV et certaines villes comme Paris ou Lyon cherchent à freiner l'ascension de ces véhicules avec un prix de stationnement supérieur.

Le boom de la voiture électrique et hybride d'occasion

Le Parisien - 8 janv. 2024

Le marché français de l'automobile d'occasion affiche deux tendances opposées : le diesel et l'électrique. D'une part, les ventes de diesels représentent 51 % des transactions de véhicules d'occasion en 2023, selon les données de l'organisme AAA Data. Cumulées avec celles de l'essence, elles représentent une part de marché de 91 %, mais les ventes de diesel sont en baisse de 2 % et celles de l'essence de 1 %. D'autre part, un vrai secteur de l'occasion des véhicules électriques et hybrides a émergé au cours de cette année. « Au point que dans un marché de l'occasion qui ne surperforme pas depuis 2018 mais équivaut quasiment à trois fois celui du neuf, ces deux motorisations constituent un effet d'aubaine, juge Marie-Laure Nivot, responsable intelligence marché chez AAA Data. Le marché de l'électrique tire celui de l'occasion ». Au total, 413 801 voitures électrifiées ont changé de propriétaire l'an dernier. Les véhicules électriques et hybrides rechargeables représentent chacun 2 % des immatriculations, mais sont devancés par les hybrides non rechargeables. « Mais la dynamique est très bonne puisque les ventes sont en hausse de 21 % pour l'électrique pur », souligne Marie-Laure Nivot. La directrice marketing du Groupe la Centrale, Anaïs Harmant détaille : « À l'instant T, vous pouvez trouver 300 000 annonces sur notre site et 60 000 d'entre elles concernent des hybrides et des électriques dans une proportion de deux tiers, un tiers. Le marché est clairement en train de se transformer », assure-t-elle. Pour elle, cette avancée s'explique notamment par « la Renault Zoe qui continue de débarquer en masse en occasion, mais également la fin des contrats de leasing signés il y a deux et trois ans par les particuliers ainsi que les entreprises qui s'allègent de leur flotte achetée avec le bonus écologique ». Marie-Laure Nivot, estime que cette tendance va se confirmer et souligne que les ventes des voitures 100 % électriques ont augmenté de 47 %. « Ce sont des voitures qui vont participer à la démocratisation de l'offre électrique. Le mouvement va se poursuivre avec des modèles comme la future R5 de Renault ou la Citroën ë-C3 à moins de 20 000 €. La ë-C3 a déjà enregistré 10 000

précommandes ! », indique Pierre-Olivier Marie, expert marché auto pour le Groupe la Centrale. L'Observatoire la Centrale note en outre que les prix de l'occasion sont en baisse de 1,79 % au dernier trimestre 2023, mais de 12,81 % pour les électrifiées : leur prix moyen est passé de 36 690 euros l'an passé à 31 190 euros actuellement.

L'essor des offres d'occasion, une aubaine pour la voiture électrique

Le Figaro - 5 janv. 2024

Le marché des véhicules électriques et électrifiés (hybrides et hybrides rechargeables) d'occasion a grossi de 180 % par rapport à la fin 2022, selon l'Observatoire La Centrale. Les prix ont baissé de 12,81 % par rapport à la fin 2022, à 4 700 euros de moins en moyenne par véhicule. Pierre-Olivier Marie, de Caradisiac, le site média du groupe La Centrale, explique que ces véhicules proviennent de la location longue durée et des flottes d'entreprises. Le marché de l'occasion représente 5,2 millions de véhicules contre 1,77 million dans le neuf. La moitié du marché du neuf est occupée par les entreprises pour leurs flottes. Quant aux particuliers, ils ont en moyenne 57 ans. Les prix de VE d'occasion sont passés de 36 690 euros en 2022 à 32 590 euros en 2023, d'après l'Observatoire La Centrale. Les VE mises en vente en ce moment (MG4, Tesla Model 3, Dacia Spring...) se retrouveront sur le marché de l'occasion d'ici un à trois ans. Mais le passage à l'électrique n'est pas toujours facile. « *La méfiance est encore réelle, constate Pierre-Yves Marie. Les acheteurs potentiels ont besoin de conseils et d'accompagnement. Mais le contexte les pousse à s'y mettre. Les zones à faibles émissions vont se multiplier sur le territoire, les diesels sont interdits dans certaines agglomérations. Par ailleurs, les bornes de recharge publiques sont beaucoup plus nombreuses aujourd'hui* ». Sur 1 000 conducteurs français désirant acheter un véhicule d'occasion, 40 % font part de peurs au sujet du coût des électriques, leur autonomie et leur « réparabilité ». Ces obstacles renforcent les achats de « full » hybrides, comme les montrent ces chiffres : 88 567 pures électriques ont été écoulées, 239 542 « full » hybrides et 85 692 hybrides rechargeables. Le leasing social à « 100 euros par mois » ne concerne qu'une partie réduite de la population, mais pour les conducteurs cherchant à passer l'électrique, il reste encore l'option de l'achat « vert » d'occasion ou la prime de 1 000 euros pour les véhicules 100 % électriques. A voir si le gouvernement maintient ces aides.

Les prix des voitures explosent en 2023, tirés par les hybrides rechargeables et électriques

auto-moto.com - 5 janv. 2024

Les prix des véhicules ont explosé en 2023 selon une étude de AAA Data. Le prix moyen d'un véhicule neuf se situait en moyenne à 35 474 euros, un chiffre en hausse de 6 % par rapport à 2022. Ce sont les voitures électriques et hybrides rechargeables qui tirent les prix à la hausse avec un coût moyen de 59 419 euros. Les hybrides classiques et légers se trouvent à un prix moyen de 34 800 euros et les électriques à 41 994 euros. Le prix des essences est divisé par 2 en moyenne par rapport à l'hybride rechargeable avec un prix moyen de 28 124 euros.

Juridique & Réglementation

ZFE : les véhicules bannis peuvent continuer à rouler dans cette ville, sous conditions

auto-moto.com - 8 janv. 2024

Les modalités de la ZFE ont été renforcées au 1er janvier à Grenoble en bannissant les véhicules Crit'Air 4. Il y a cependant des exceptions dans la ville et les petits rouleurs (moins de 5 000 kilomètres par an) bénéficient d'une dérogation, tout comme les travailleurs en horaires décalés. Les citoyens pris par

des rendez-vous réguliers dans la ZFE sont également libres de circuler sans souci. Il est nécessaire de faire une demande de dérogation sur le site internet de la ZFE.